

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 30 juin 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 24 juin 2025 s'est réuni le lundi 30 juin 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, GASSER Anne-Laure, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : MILHAC Michel, FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de ROQUES Loréline à CHASTAING Séverine, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane

G.29

**Motion de soutien à la création d'un poste d'inspecteur du permis de conduire
en Lot-et-Garonne**

Considérant la situation critique à laquelle est confronté le Lot-et-Garonne en matière d'accès aux examens du permis de conduire,

Considérant que les délais de première présentation à l'examen du permis de conduire dépassent aujourd'hui les six mois, mettant en difficulté des centaines de candidats et les structures qui les accompagnent,

Considérant que 20 % des places d'examen disponibles sont prioritairement affectées aux permis poids-lourds, réduisant d'autant les capacités pour le permis B,

Considérant que cette situation génère une forte tension dans les centres d'examen, une agressivité croissante de certains candidats, une détresse psychologique du personnel et une mise en péril des entreprises locales du secteur,

Considérant que l'allongement des délais rend impossible l'accueil de nouveaux candidats, et participe à l'augmentation des conduites sans permis, avec des conséquences graves en matière de sécurité routière,

Considérant que cette situation pénalise fortement l'ensemble de la population, et notamment les jeunes, dans un département rural où la mobilité est un facteur clé d'accès à l'emploi, à la formation, aux soins et à la vie sociale,

**Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré**

- Soutient** pleinement la demande de création d'un sixième poste d'inspecteur du permis de conduire en Lot-et-Garonne
- Demande** à Monsieur le Préfet de relayer cette exigence auprès de la Délégation à la sécurité routière (DSR) afin que des moyens supplémentaires soient alloués sans délai à notre territoire
- Appelle** les collectivités locales du département, ainsi que les parlementaires, à se mobiliser dans les plus brefs délais pour obtenir satisfaction sur ce sujet essentiel pour l'équité territoriale, la sécurité et la vitalité économique de notre département.

Votants : 27 - Abstentions : 00 - Exprimés : 27
Contre : 00 - Pour : 27 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 30 juin 2025

Le secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 03/07/2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 04/07/2025.

Le Secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

